

LYCEE PERRIMOND

Formation initiale
Sous contrat d'association avec l'Etat
Charte Universitaire ERASMUS +

PERRIMOND ALTERNANCE I.F.P.

Formation en alternance
Contrats de professionnalisation
Formation continue

Check list - Stage à l'étranger BTS Commerce International 1ère année

Qui valide quoi ?

- **Professeurs de techniques** : Valident la conformité de vos missions au sein de l'entreprise
- **Service Mobilité Internationale** (salle A05) : Valide la faisabilité globale de votre stage / départ.

Phase 1 : Validation pédagogique (Professeurs de techniques)

Avant de demander à mon professeur de technique de valider mes missions, je vérifie que :

- ☐ l'entreprise fait partie de l'**Union Européenne**
- ☐ l'entreprise peut m'accueillir dans des **BUREAUX** (ou je pourrais travailler depuis un ordinateur)
- ☐ l'entreprise m'accueille en **présentiel** (pas de télétravail)
- ☐ la langue de travail au sein de l'entreprise est une **langue étrangère** (autre que le Français)
- ☐ je serai **le seul étudiant** de Perrimond au sein de l'entreprise (sauf pour les entreprises ayant plusieurs services - maximum 2 étudiants sur des missions différentes)

Une fois toutes ces cases cochées, je demande à mon professeur de technique de **valider mes missions** (RCI/DCI).

Lorsque cela est fait, **alors seulement**, je prends rendez-vous avec Madame VARGAS GOMIS, afin d'évaluer ensemble la faisabilité de mon projet.

Phase 2 : Faisabilité & Logistique (Service Mobilité Internationale – Salle A05)

Avant mon rendez-vous, je dois préparer :

- ☐ un mini **dossier sur l'entreprise** (site internet, photos des locaux si possible, mail de confirmation du futur tuteur, horaires envisagés ...)
- ☐ une **estimation du budget** nécessaire pour partir dans la destination choisie (Estimation des coûts = logement, transport, nourriture, divers, etc....)
- ☐ si boursier, une **attestation du crous** qui mentionne l'**échelon**
- ☐ vérifier que ma carte d'identité ou passeport soit valide jusqu'à **fin septembre 2027 minimum**
- ☐ faire une demande de **Carte Européenne d'Assurance Maladie** sur le site Ameli